

## Le secrétaire d'État à la Biodiversité mobilisé sur les attentes de la pêche de loisir

**Le jeudi 30 mai avait lieu une rencontre entre la Fédération Nationale de la Pêche en France et Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer et de la Biodiversité. L'occasion de rappeler les positions des structures associatives de pêche de loisir sur quatre dossiers cruciaux dans un contexte environnemental mouvementé.**

Claude Roustan, Président de la FNPF, Jean-Paul Doron Vice-président, et Hamid Oumoussa, Directeur général, ont été reçus le 30 mai dernier par Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer et de la Biodiversité, au ministère de la Transition écologique.

En cette période de campagne pour les élections européennes et dans la perspective du futur congrès national de la FNPF, le secrétaire d'État a souhaité faire un point d'étape sur quatre dossiers :

- **La situation exceptionnellement alarmante des migrateurs.** Ces espèces subissent un déclin massif de leur population depuis 50 ans. 8 espèces sur 9 de poissons grands migrateurs présents dans l'Hexagone ont un statut défavorable de conservation suivant la classification de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN).
- **Les reculades du Plan eau.** Lancé en mars 2023 par Emmanuel Macron dans la foulée de la sécheresse de l'été 2022, le Plan eau a vu bon nombre de ses ambitions écornées ces derniers mois (plan Écophyto, financement, réglementation...).
- **La pêche de loisir en mer,** également pratiquée par de nombreux adhérents des structures associatives, et son rattachement au Secrétariat d'État à la Mer et à la Biodiversité.
- **Le dossier emblématique du grand cormoran.** La délégation de la FNPF n'a pas manqué d'insister sur le côté explosif de ce dossier depuis l'arrêt des tirs de protection du peuplement piscicole.

Hervé Berville s'est montré attentif et déterminé à travailler en étroite collaboration avec la FNPF sur ces thématiques. Il aura l'occasion de les approfondir le 24 juin prochain à l'occasion du congrès annuel des fédérations départementales de pêche.

*« Nous sommes très satisfaits de notre rencontre avec le secrétaire d'État. Nous collaborons avec le ministère sur des enjeux majeurs pour l'avenir des milieux aquatiques français. Nous l'avons senti particulièrement concerné par nos difficultés, soucieux de s'impliquer et de nous accompagner. »*

**Claude Roustan**, président de la FNPF

